Trachsler, Richard/Duval, Frédéric/Leonardi, Lino (éd.) (2017). Actes du XXVII^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes (Nancy, 15-20 juillet 2013). Section 13: Philologie textuelle et éditoriale. Nancy, ATILF:

http://www.atilf.fr/cilpr2013/actes/section-13.html.

Bibliographie des sources du dictionnaire de Godefroy¹

1. Le dictionnaire de Godefroy

Les 10 volumes du *Dictionnaire de l'ancienne langue française*² totalisent environ 8000 pages, et offrent une immense masse documentaire tirées des sources manuscrites et imprimées les plus diverses, représentant tous les genres. Le volume 10 devait offrir une bibliographie des sources exploitées, mais l'auteur n'a pas eu le loisir de réaliser son intention.

2. État des lieux

Si un bon nombre des références données par Godefroy sont transparentes, beaucoup d'entre elles sont d'une opacité plus ou moins grande, quelques-unes même inexistantes. Dans la première catégorie, figurent les références qui permettent au lecteur de retrouver sans peine la source manuscrite ou imprimée de l'exemple cité. La troisième catégorie regroupe les cas pour ainsi dire désespérés où l'absence complète de référence est indiquée par une mention telle que «titre égaré». Quelques articles n'offrent en guise de référence qu'une simple date; beaucoup de ces cas correspondent à des fiches d'exemples communiquées aux rédacteurs du *Dictionnaire général*. La deuxième catégorie est celle des références plus ou moins opaques en raison de lacunes ou d'erreurs de différents types. Voici un relevé non exhaustif des cas que l'on peut rencontrer:

2.1. Problèmes concernant l'auteur et le titre.

2.1.1. Seule mention du manuscrit, sans titre ni nom d'auteur

Plusieurs exemples cités dans le dictionnaire sont dépourvus de toute mention de titre et d'auteur, ne donnant que la cote du manuscrit, suivie ou non du numéro de folio.

virgin: (Ars. 3460, f° 76 v°). Il s'agit d'une *Bible Nostre-Dame pour cascune letre de l'Ave Maria* du 13° siècle, contenue dans le manuscrit Paris Ars. 3460, f° 72-81.

La bibliographie du dictionnaire de Godefroy est accessible à l'adresse suivante: www.atilf. fr/BbgGdf.

Frédéric Godefroy, Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle, 10 vol., Paris 1880-1902.

secte: (Ms. de la bibl. de Tournay, n° 15). Exemple tiré d'une Chronique rimée du 16° siècle, dont un extrait est publié par Reiffenberg, Chronique rimée de Philippe Mouskes, Bruxelles, t. 1, 1836, 44, note.

2.1.2. Auteur et titre erronés

Entrée *adrece* : la mention « Id., *ib.* » renvoyant à l'exemple précédent laisse croire que ce passage est tiré d'un miracle de Gautier de Coinci, alors que la mention du manuscrit, Richel. 994, indique qu'il est tiré d'une œuvre de Guillaume de Machaut, *Le Confort d'ami*.

Nostre dame si set une *adrece* Par ont ses amis y adrece (G. DE COINCI, Mir., ms. Soiss., f° 24 $^{\circ}$.)

La met cuer corps et entente, La soit ton adreice et ta sente. (ID., ib., Richel. 994, f° 43 d.)

2.1.3. Titres synonymes

Un même texte peut être désigné par des titres différents selon les manuscrits ou les éditions, ce que j'appelle « titres synonymes ». Par exemple le fabliau intitulé *De la Dame escolliee* est également cité sous les titres *De la male Dame* et *Vieille escoillie*. Autres cas : *De la Dame qui aveine demandoit* et *De l'aveine pour Morel* ; *Aresta amorum* et MARTIAL D'AUVERGNE, *Arrests d'amours*. Dans la base bibliographique, un système de renvoi permet d'accéder à la fiche concernée.

2.1.4. Titres homonymes

À l'inverse, les « titres homonymes » sont les titres identiques désignant des textes différents : *Des Clers* se rapporte à deux œuvres, un conte publié par F. Lecoy, *La Vie des Pères*, Paris, t. 1, 1987, 141-175, et un fabliau publié par Thomas Wright, *Anecdota literaria*, London-Paris, 1844, 66-67 ; un autre titre, *Salut d'amour* désigne sept textes différents.

2.1.5. Références fantômes : faux et pastiches

Godefroy a dépouillé par erreur des pastiches de textes d'ancien français ou de moyen français. Le cas le plus connu est celui de trois contes inventés par Ch. Richelet en 1832: *Du Baro mors et vis, Li Molnier de Nemox* et *Li Neps del pastur*. Ces pastiches ont été signalés par K. Baldinger (*TraLiLi*, Strasbourg, XI-1, 1973, 141-150).

Les *Chroniques des chanoines de Neuchâtel*, citées sans référence par GdfC aux entrées *commode* et *comportement* avec l'indication « 1475, dans *Dict. gén.* », s'avèrent être un faux composé au 18° siècle. Ce texte est cité 11 fois dans le TLF d'après Delboulle ou le *Dictionnaire général*, avec une date erronée du 15° siècle.

Des épitaphes prétendues de 1181 et 1182 ont été inventées par Le Carpentier, auteur d'une *Histoire généalogique des Païs-Bas*, publiée en 1664 (*Epitaph. Fland*). D'autres épitaphes sorties de la plume de cet auteur ont été citées par Gdf d'après

Dinaux, Les trouvères brabançons, Paris-Bruxelles, 1863 (bannet, ciclaton, guilet, mignoter).

La *Romance du sire de Créqui*, poème composé prétendument vers 1300 est une supercherie littéraire confectionnée au 18^e siècle.

Les Chevaliers bannerets, mise en vers effectuée prétendument en 1377 d'une traduction en prose d'un certain frère Guillaume L'Amant de 1280, s'avère être en fait un mauvais pastiche du 17^e siècle.

2.1.6. Textes non identifiés

Quelques textes résistent à toute identification :

aberhavre: Des vaisseaux bien adoubez Sont a l'aberhavre du fleuve. (G. DE MACHAUT, Prise d'Alexandrie)

magisterial: Le chastelain de Coucy Moult de feaux a terriaux, S'en a de magisteriaux ... (Assises de Jérus., note de la p. 251, La Thaumassière)

sagne: La grand ville de Bar sur Sayne Close de palis et de saignes A fait trembler Troye en Champaigne. (FROISS., Poés.)

coquet (GdfC): Coquette immonde et mal famee. (Moralité du XVe s., dans Littré)

estanchier: Mes li fel qui les c... trenche, L'engendrement d'enfans estenche (Ms. de 1330, ap. Méon, Rose, t. III, p. 258, note)

2.1.7. Erreur de lecture d'un titre

vile: (De Dagombert, Richel. 2168, f° 240°). Il s'agit du fabliau de Gombert et les deus clers. L'erreur vient d'une agglutination des deux derniers mots du titre : Li fabliaus de Dan Gombert.

viandier: (Compl. dou trenier, ms. Richel. f° 59 °). C'est la Complainte d'outremer de Rutebeuf.

2.1.8. Erreur de délimitation de textes dans un manuscrit

Il arrive à Godefroy de donner à une des pièces figurant dans un recueil manuscrit le titre de la pièce précédente ou suivante. On relève de telles confusions entre *Restor du Paon* et *Væux du Paon*, entre l'*Histoire des Comtes de Boulogne* et le *Rou* de Wace, entre les *Paines d'infier* et le *Poème moral*.

2.1.9. Mention d'un titre de partie au lieu d'un titre global.

C'est le cas notamment pour les miracles de Gautier de Coincy, les contes de la *Vie des Pères*, les fables de *l'Isopet de Chartres*; en outre, beaucoup de ces pièces peuvent porter des titres différents selon les manuscrits ou les éditions. Ainsi, à l'article *miresse*, on cite le 13^e conte de la *Vie des Pères* sous deux titres différents: *De la Sougreteine*, et *De la Nonain ki ala au siecle*.

Parfois la pratique varie : on donne pour le même texte soit le titre du recueil, soit le titre de partie. C'est le cas pour le 6^e conte de la *Vie des Pères*, intitulé simplement

Vie des Pères d'après le ms. Ars. 3641, mais Sainte Thaïs d'après le ms. Ars. 3527 (entrées embroier et auser).

2.1.10. Titre caché dans la citation

Le titre n'apparaît pas entre parenthèses à la suite de la citation, mais dans la citation elle-même: s.v. *esbaubissement*: Li *esbaubismanz* lecheor. (*Fabl.*, ms. Berne 354, f° 65b.)

2.1.11. Agglutination de deux citations sous un titre unique

À l'entrée esvanir, GdfC cite sous un titre unique deux exemples tirés de textes différents:

Et lues apres s'envanui Li enfeçons et tot aussi S'envanuirent les chandoilles.

A tant l'imaige s'en foi Et de lor eulz s'avenui. (Vie des pères, Ars. 5216, f° 81 v°.)

Les trois premiers vers sont tirés de *Durmart le Galois*, vers 15589-15591, les deux derniers de la *Vie des Pères*, n° 17, *Image de pierre*.

2.1.12. Références abrégées

Dans le *Complément*, l'auteur présente fréquemment les références de façon encore plus abrégée que dans la première partie. Exemples: *Charles le Chauve*, abrégé en *Ch. le Ch.*, ou *Estoire de la guerre sainte* en *Est. de la g. s.*

2.2. Les manuscrits

2.2.1. Changements de cote

Un grand nombre de manuscrits ont vu leur cote changer pendant ou après la rédaction du dictionnaire. Un même texte peut être cité sous deux cotes différentes qu'un lecteur non averti prendra pour celles de deux manuscrits différents. Par exemple, la *Crainte amoureuse* est citée selon les articles sous Ars. 1442 ^a ou sous Ars. 2123, ancienne et nouvelle cote du même manuscrit.

2.2.2. Foliotation

Il en est parfois de même pour la foliotation. Ainsi, les manuscrits Chartres 620 et Paris BNF fr 23111 présentent un décalage selon que l'on emploie l'un ou l'autre des deux systèmes de foliotation existants.

2.3. Référence conjointe d'un manuscrit et d'une édition

Lorsqu'une nouvelle édition a été procurée, Godefroy en donne parfois la référence à la suite de celle du manuscrit; ainsi pour les chansons du manuscrit de Montpellier, qu'il a successivement citées sous l'ancienne cote, ms. de Bouhier, sous la nouvelle cote, ms. Montpellier H 196, puis accompagnée de la référence au *Recueil de motets français* publié par Raynaud.

```
abaiette: (Chans. franç. du XIII<sup>e</sup> s., ms. de Bouhier, f° 56 b)
amerir<sup>1</sup>: (Chansons, ms. Montp. H 196, f° 170 v°)
resbaldir: (Chans., ms. Montp. H 196, f° 273 r°; G. Rayn., p. 211)
```

Un même passage peut être cité d'après plusieurs manuscrits, comme à l'article *lovecerviere*, où ce mot figurant dans la *Somme Laurent* est attesté dans quatre manuscrits. Cette pratique permet de fournir des matériaux en vue de la constitution de concordances entre manuscrits et éditions, ou entre éditions anciennes et éditions récentes.

3. Présentation de la base bibliographique

L'auteur n'ayant pas publié la bibliographie annoncée, les recherches que j'effectue visent à combler cette lacune. L'établissement d'une bibliographie exhaustive serait une tâche ardue et quasiment impossible, je me suis donc attaché en priorité aux références qui présentent des difficultés. Ce n'est pas une simple énumération de références bibliographiques: pour chaque texte sont données, outre ses références, de nombreuses indications qui seront détaillées plus loin. La base bibliographique est ouverte depuis septembre 2007: www.atilf.fr/BbgGdf. Elle est en développement constant et contient à ce jour 10454 fiches, subdivisées en 6831 fiches standard, 2140 fiches de renvoi et 1483 fiches incomplètes.

3.1. Fiches de renvoi

Les fiches de renvoi prennent en compte les titres variants (*Aliscans* renvoie à *Aleschans*; *Cantilène de Ste Eulalie* à *Eulalie*, etc.).

3.2. Fiches incomplètes

Les «fiches incomplètes » contiennent des données à vérifier ou des références d'ouvrages que je n'ai pas encore eu le loisir de consulter : elles comportent des points d'interrogation ou des mentions telles que « à vérifier » ou « à consulter ». Ces fiches ont été intégrées à la base malgré leur caractère inachevé et provisoire, car elles peuvent malgré tout rendre service.

3.3. Fiches standard

Chaque fiche standard se présente selon un schéma structuré en plusieurs champs.

3.3.1. Champ Titre

Ce champ donne la référence telle qu'elle figure dans Godefroy.

3.3.2. Champ Exemples

Ce champ fournit la liste des entrées du dictionnaire où figure une référence. Il a semblé intéressant de donner un aperçu du nombre d'exemples existant pour chaque texte. Cette liste est sélective lorsque le nombre d'occurrences est trop élevé.

Aiol

Exemples

- Gdf: *aatir*: *Aiol*, 579, A. T. autres citations: Gdf: *baile*, *cendal*, *dangier*, etc. (environ 355 citations)

En revanche, dans le cas d'un texte inédit ou contenu dans un manuscrit perdu ou détruit, on donne la liste intégrale des entrées où il est cité (BRUN DE LONG BORC, *Cyrurgie*; *Chron. de France*; *Gir. le Court.*; LOTHIER, *Livre de la misere de l'homme*; *Serm. du XIII*^e s. ; etc.).

Le champ *Exemples* peut être démultiplié en plusieurs sous-entrées, lorsqu'un même texte est cité sous des titres différents, ou d'après des manuscrits ou éditions différents.

3.3.3. Champ Bibliographie

Dans ce champ, on trouve les éléments suivants:

- Date du texte
- Cote et date des manuscrits utilisés, et indication des folios limites contenant le texte. Le cas échéant, on indique entre parenthèses la cote ancienne du manuscrit à la suite de la cote actuelle.
- Référence des éditions modernes. Dans cette section, on répertorie non seulement les éditions intégrales, mais aussi les éditions partielles, et parfois même des ouvrages ou articles ne contenant que quelques extraits.
- Renvoi aux ouvrages bibliographiques qui mentionnent le texte : DEAF (1975-), DLF (1992), Bossuat (1951-1961), Bossuat2 (1986-1991). D'autres titres peuvent s'ajouter à ces trois ouvrages de référence: Gröber (1902), Raynaud (1884), Långfors (1917), Stein (1907), des comptes rendus et études relatifs au texte, etc.

3.3.4. Champ Commentaire

Ce champ facultatif permet d'introduire différents éléments :

- Remarques et indications sur le texte: cette rubrique fournit une sorte de carte d'identité du texte, en indiquant le nombre de vers et l'incipit. L'incipit est un élément d'identification essentiel pour les textes anciens, qui permet notamment de distinguer entre deux œuvres portant le même titre (ainsi le Lai du chèvrefeuille désigne deux œuvres différentes: un lai de 96 vers publié dans les Lais et descorts français du XIII e siècle, et un lai de Marie de France en 118 vers). En outre, la mention de l'incipit permet, par un recours judicieux aux performances de Google-Recherche de livres, d'afficher le texte complet.
- Circonstances historiques de la composition du texte
- Renseignements sur les personnages, les lieux ou les évènements concernés

- Mentions d'autres manuscrits contenant le texte
- Citations du texte dans d'autres dictionnaires : TLF, Du Cange (DC), La Curne, Gay ...
- Compléments bibliographiques
- Correction des erreurs commises par Godefroy
- Repérage de mots fantômes
- Concordance entre un manuscrit et une édition, ou entre deux éditions, permettant au lecteur de retrouver un passage dans une édition

4. Exemple de fiche

Dame qui aveine demandoit (De la -)

Exemples

- Gdf: desamordre: De la Dame qui aveine demandoit, 186, Montaiglon, Fabliaux, I, 325 (...)
- Gdf: sojorn: De l'aveine pour Morel, 129, Montaigl., Fabl., I, 322
- . autres citations : GdfC : acoustumance, apeticier, aseurer, privauté

Bibliographie

C'est de la Dame qui Aveinne demandoit pour Morel sa Provande avoir

- Texte: fin du 13^e s. ou début du 14^e s.
- Manuscrit: PARIS BN fr 25545, f° 70d-73a, début du 14° s.
 Édition(s): E. Barbazan, Fabliaux et contes des poètes françois (...), Paris, t. 4, 1808, 276-286; (...) W. Noomen, N. H. J. van den Boogaard et al., Nouveau recueil complet des fabliaux, Assen, t. 9, 1996, n° 108, 183-199.

Renvois: - DEAF: BarbMéon, MontRayn, NoomenFabl

- Bossuat : 2432, 2436
- Bossuat2: 4591

Commentaire: Fabliau de 334 vers, incipit: « Il avint assez pres de Rains ». Citation dans TLF (*bran*).

5. Outils de travail

5.1. Matériaux

Les matériaux utilisés pour établir la base bibliographique sont d'une part le dictionnaire de Godefroy, sous forme papier et sur CDRom, d'autre part les Archives Godefroy. L'exploitation d'autres dictionnaires s'est également avérée d'un grand intérêt.

5.1.1. Le CDRom

Publié aux éditions Champion en 2002, le CDRom du Godefroy constitue une ressource précieuse, pour peu qu'on en connaisse les défauts et les limites, à savoir

surtout les confusions de caractères et la résolution parfois erronée des anaphores ID. ou *Ib*. Malgré ses imperfections, le CDRom rend de grands services ; il permet d'affiner et de compléter les données recueillies, notamment en facilitant le repérage de « titres synonymes », et en fournissant le nombre d'occurrences des citations de tel ou tel texte.

5.1.2. Les Archives Godefroy

Ce fonds, conservé dans la bibliothèque de l'Institut Catholique de Paris, est constitué de plusieurs milliers de fiches manuscrites, qui étaient destinées à former un supplément au Dictionnaire de Godefroy. Cette ressource a été exploitée par le DG, puis par la lexicographie ultérieure, notamment le TLF. Une partie de ces matériaux inédits a été mise à la disposition du Laboratoire ATILF (lettres A, G et V). Une étudiante, Amélie Cure, les a étudiés dans le cadre d'un Master 2. Les dépouillements qu'elle a effectués ont permis d'enrichir le DMF et la Bibliographie du Godefroy, où ils sont signalés par le sigle GdfMat et ont fourni 56 citations, parmi lesquelles *Dame qui fist batre son mari*, *Gauteron et Marion*, *Lai de Graelent*. Les Archives Godefroy mériteraient d'être systématiquement dépouillées.

5.1.3. Autres dictionnaires

Il a semblé intéressant d'étendre les recherches à d'autres dictionnaires, comme DC, La Curne, DG, Gay, TLF, car les données qu'on y trouve permettent de compléter celles de Godefroy, ou de créer de nouvelles notices.

On trouve ainsi dans DC les textes suivants : Debat du coeur et de l'œil; Dit du Chevalier (autre nom du Dit du Prunier); Le riche homme et le ladre; Rosier de S. Denys.

Dans le DG: Chron. des chanoines de Neuchâtel.

Dans Gay: Argenterie de la reine Charlotte; Complainte sur la mort du duc de Gueldres; Compte de l'argenterie de Charles IX, ainsi qu'un nombre considérable de comptes, devis, inventaires, testaments, marchés, relations d'entrées royales, récits de voyage.

Dans le TLF: ANDRIEU DE LA VIGNE, Le Mystère de Saint Martin; Cent quarante-cinq Rondeaux d'Amour; Chirurgie de l'abbé Poutrel; JACQUES LEGRAND, Archiloge Sophie; Livre des Eschez amoureux; Moamin et Ghatrif; Passion d'Auvergne; REGNAUD LE QUEUX, Doleance de Megere; Sottie de Trote menu; Vigiles de Triboulet.

5.2. Ouvrages et sites

5.2.1. Ouvrages

Les ouvrages les plus utiles sont répertoriés dans une rubrique du site; on y trouvera le développement des abréviations utilisées : revues, dictionnaires, manuels bibliographiques.

5.2.2. Sites

Google-Books

Le site Google - Recherche de livres s'est avéré d'une utilité considérable. Ce site, dont le projet remonte à 1996, est ouvert depuis 2005, à l'adresse http://books.google.com/. Son ambition est rien moins que de numériser l'ensemble des livres du monde entier.

On peut accéder aux ouvrages soit par leur titre, soit par leur contenu : la recherche s'effectue en saisissant le titre du livre, ou bien un mot ou plusieurs mots du texte. L'emploi d'expressions exactes, en insérant des guillemets autour des termes de recherche, fournit d'excellents résultats. On peut optimiser la recherche portant sur les citations : il est préférable de privilégier les mots rares et de limiter les requêtes à quelques mots.

Il y a toutefois quelques défauts : le titre ou la date affichés ne correspondent pas toujours aux titre et date réels de l'ouvrage ; la numérisation est parfois déficiente ; les mots contenant des lettres accentuées ou des signes diacritiques et les mots coupés par un tiret de fin de ligne ne sont pas toujours reconnus ; etc.

Malgré tous ces défauts, ce site est extrêmement rentable. J'ai pu identifier un grand nombre de textes cités de façon imprécise ou erronée, et élucider des cas difficiles.

Gallica

Le site Gallica (http://gallica.bnf.fr/) donne accès à un grand nombre d'ouvrages ; il permet en particulier de consulter le Godefroy en mode texte pour les volumes 2 et 5, en mode image pour les autres volumes. Depuis environ deux ans, une nouvelle option permet de consulter des manuscrits de la Bibliothèque Nationale et de plusieurs autres bibliothèques.

- Open-Library

Ce site donne accès à des ouvrages qui ne se trouvent pas sur les deux précédents. (http://openlibrary.org/)

6. Concordances

L'identification d'une référence est nécessaire mais pas suffisante. Lorsqu'une référence a été identifiée, il faut pouvoir la localiser dans une édition le passage cité. J'ai constitué un ensemble de concordances entre manuscrits et éditions, ou entre éditions anciennes et éditions récentes. Les développements du site Gallica, et surtout la possibilité récente de consulter des manuscrits, ont permis de compléter des concordances que j'avais d'abord établies «à l'aveugle». Dans l'état actuel de la base, ces concordances sont présentées intégralement ou sous forme d'extraits dans le champ *Commentaire*.

7. Applications

Les recherches effectuées pour constituer la Base bibliographique ont fourni des résultats collatéraux. Elles permettent d'alimenter la Base des Mots fantômes, élaborée au Laboratoire ATILF sous la direction de Nadine Steinfeld (http://www.atilf.fr/MotsFantomes/) et d'apporter des compléments, précisions et corrections au TLF et au DMF.

7.1. Mots fantômes

Les mots fantômes sont des mots figurant à tort dans la nomenclature d'un dictionnaire; ils résultent d'erreurs commises par les copistes, les éditeurs ou les lexicographes. Ces erreurs proviennent de confusions de lettres ressemblantes, de confusions de jambages, d'agglutinations fautives, de fausses coupes. Ces mots figurent en grand nombre dans le Gdf. Leur repérage n'est pas très facile, néanmoins on peut les détecter grâce à quelques critères formels: ils figurent généralement dans des articles très courts, ou dans lesquels la définition est remplacée par un point d'interrogation trahissant la perplexité du lexicographe. D'autres fantômes se laissent deviner par leur graphie insolite ou par des séquences de lettres improbables. Enfin, j'ai mené une recherche systématique grâce au CDRom à l'aide de termes comme « erroné », « lire », « corriger », « faute ».

Exemple:

```
CLOATIF, adj. propre à enfermer:
Cavernes cloatives.
(BERSUIRE, T. Liv., ms. Ste-Gen., f° 62c)
```

Il convient de lire *cloacines*, transposition en français du latin *cloacinus* « d'égout, des égouts », dérivé de *cloaca* « égout ». Ici, Godefroy a commis deux erreurs de lecture : t au lieu de c et v au lieu de n, qui l'ont amené à formuler une définition erronée par rattachement indu à la famille de *clore* « fermer ».

7.2. Corrections et compléments au TLF

Bon nombre de corrections et compléments au TLF peuvent être trouvés dans le champ *Commentaire*.

Par exemple : *Arch. K 47, pièce 56* : À l'entrée *malveillant*, TLF a cité l'exemple fourni par Gdf avec la date erronée 1539 au lieu de 1359.

Une recherche sur les œuvres de Christine de Pizan, citées environ 275 fois dans le Gdf d'après le manuscrit Paris BNF fr 604, permet d'ajouter une référence précise aux exemples donnés dans le TLF aux entrées accouardir, amazone, circonscriptible, digestion, élocution, épaisseur.

Par exemple:

- Gdf acoardir

Aux *accouardis* Est trop pesant des armes le grief fais. (CHR. DE PIS., *Poés.*, Richel. 604, f° 11b)

TLF accouardir

fin XIV°-début XV° s. (...) (CHRISTINE DE PISAN, *Poésies*, Richel. 604, f° 11b ds GDF. : Aux *accouardis* Est trop pesant des armes le grief fais)

Complément proposé:

... Si avez droit, car aux *acouardiz* Est trop pesant des armes le grief fais. (CHRISTINE DE PISAN, *Cent balades*, LVIII in: *Oeuvres poétiques de Christine de Pisan*, éd. M. Roy, Paris, t. 1, 1886, p. 59)

7.3. Corrections et compléments au DMF

Les données recueillies permettent d'enrichir et d'améliorer le DMF par la fourniture de références précises et d'exemples complémentaires. Ainsi, pour le verbe *négocier*, le Complément du Gdf offre l'exemple suivant :

Occasion de negocier et marcheander. (ORESME, ap. Meunier, Thèse.)

L'étude de Meunier (1857) contient un lexique où les exemples sont dépourvus de références. J'ai effectué une recherche systématique sur cet ouvrage pour trouver la référence précise des 90 exemples que Gdf en a tirés, et d'une cinquantaine d'autres exemples figurant dans le TLF. Cette recherche, présentée dans la notice ORESME, ap. Meunier, *Thèse*, a permis de référencer environ 80% des 90 exemples donnés par Gdf.

L'article *négocier* du DMF dans sa version de 2012 donne ainsi le texte complet de l'exemple et sa référence précise :

Item (...) soit fait que l'en leur baille tant que il souffise a occasion de *negocier* et marcheander ou de cultiver les terres. (ORESME, *Pol. Arist.* M., c. 1372-1374, 267)

Le Gdf constitue une mine inépuisable d'exemples cachés, c'est-à-dire ne figurant pas sous leur entrée. Le recours au CDRom permet d'en débusquer en quantité: pour l'article *navette*² du DMF, le rédacteur a pu ajouter des exemples figurant sous les entrées *abengue*, *aissete*², *bobe*³, *chennebuie* et *oliette*.

8. Perspectives

Les recherches menées sur la bibliographie du Godefroy peuvent servir d'amorce à différents travaux.

8.1. Bibliographie d'autres dictionnaires

- Du Cange (1883-1887)

Ce dictionnaire contient un grand nombre de citations de textes français, le vol. 9 contient un glossaire d'environ 26000 entrées, qui indique les renvois aux entrées latines du dictionnaire, et ajoute un nombre important de nouvelles citations; le dernier volume contient une bibliographie de 42 pages, éclatée en 10 sections, d'un abord difficile.

La Curne (1875-1882)

Le dernier volume contient une bibliographie de 28 pages qui est loin d'être exhaustive.

- Laborde (1872) et Gay (1887-1928)

Ces deux ouvrages sont démunis de bibliographie. En ce qui concerne celui de Gay, le travail est largement entamé, puisque j'en ai tiré plusieurs dizaines de références, en majorité des inventaires et des comptes.

8.2. Citations du Dictionnaire Général dans le Complément du Godefroy

J'envisage de mener une étude sur les citations du DG (1890-1900) dans le GdfC; qui ont presque toutes leur source dans les dépouillements effectués par Delboulle. Il y en a environ 740, pour lesquelles Godefroy ne donne qu'une référence minimale, résumée à l'auteur, au titre, ou à une date; le texte des citations se limite à quelques mots, voire à un seul mot (p. ex.: aracheor, Gestes des Chiprois dans Dict. gén.; autorisacion, 1419 dans Dict. gén.). La bibliographie du Godefroy apporte d'ores et déjà une réponse dans de nombreux cas, p. ex. pour autorisacion: Invent. de N. de Baye (A. Tuetey, Journal de Nicolas de Baye, greffier du Parlement de Paris, 1400-1417, Paris, 1888, p. CII). Ce travail consisterait à élucider et développer ces références, à vérifier et compléter le texte des citations.

Les dépouillements lexicologiques effectués par Achille Delboulle (1834-1905) sont conservés dans des notes manuscrites déposées à la Bibliothèque de la Sorbonne, dont le Laboratoire ATILF possède un microfilm (sigle DEAF: DelbRec). Ces documents, non dépourvus d'erreurs, ont été en partie publiés dans plusieurs revues; ils ont irrigué non seulement le DG et le Gdf, mais aussi la lexicographie ultérieure (FEW, GLLF, TLF).

8.3. Citations orphelines (non référencées) du TLF

Le TLF contient dans la rubrique Étymologie et Histoire de nombreuses citations non référencées (endormeur: 1299, s. réf. ds DG; faneur: XIIe s., s. réf. ds Lar. Lang. fr. et BL.-W.3-5; enharmonique: 1360-77, ORESME, s. réf. ds MEUNIER, p. 202). La bibliographie apporte là aussi une réponse pour plusieurs cas: par exemple, enharmonique figure dans ORESME, Politiques, p. 357b.

9. Conclusion

En guise de conclusion, j'aimerais exprimer l'immense intérêt et même la passion qui m'ont animé aux cours de mes travaux, et la préoccupation de ne pouvoir les mener à terme, en raison de la masse inépuisable de données amassées par le grand lexicographe.

ATILF-CNRS/Université de Lorraine

Jean-Loup RINGENBACH

Références bibliographiques

- Bossuat = Bossuat, Robert, 1951-1961. *Manuel bibliographique de la littérature française du Moyen-Âge*, Melun, D'Argences, 1951; Supplément (1949-1953) avec le concours de Jacques Monfrin, Paris, D'Argences, 1955; Second supplément (1954-1960), Paris, D'Argences, 1961.
- Bossuat2 = Vielliard, Françoise/Monfrin, Jacques, 1986-1991. Manuel bibliographique de la littérature française du Moyen-Âge de Robert Bossuat, Troisième Supplément (1960-1980), Paris, CNRS.
- DC = Du Cange, Charles du Fresne/Favre, Léopold, 1883-1887. Glossarium mediae et infimae latinitatis conditum a Carolo du Fresne Domino du Cange, Niort, 10 vol.
- DEAF = Baldinger, Kurt/Möhren, Frankwalt (ed.), 1975-. *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*, Tübingen/Québec, Niemeyer/Les Presses de l'Université Laval http://www.deaf-page.de/fr/index.htm.
- DG = Hatzfeld, Adolphe/Darmesteter, Arsène, 1964 [1890-1900]. Dictionnaire général de la langue française, 2 vol., Paris.
- DLF = Grente, Georges (ed.), 1992. Dictionnaire des lettres françaises, Paris.
- DMF = Martin, Robert (ed.), 1998-. *Dictionnaire du moyen français (DMF)* 1330-1500 (version 2012). http://www.atilf.fr/dmf/
- FEW = Wartburg, Walther von, 1922-2002. Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes, Leipzig/Bonn/Bâle, Teubner/Klopp/Zbinden, 25 vol.
- Gay = Gay, Victor, 1887-1928. Glossaire archéologique du moyen âge et de la renaissance, Paris, 2 vol.
- Gdf = Godefroy, Frédéric, 1961-1969² [1881-1902¹]. Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle, Vaduz, 10 vol.
- GdfC = Godefroy, Frédéric, 1895-1902¹. Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle, Complément, Paris, vol. 8-10.
- GLLF = Guilbert, Louis / Lagane, René (ed.), 1971-1978. Grand Larousse de la langue française, Paris, 7 vol.
- Gröber = Gröber, Gustav, 1902. Grundriss der Romanischen Philologie, Strassburg, K. J. Trübner.
- La Curne = La Curne de Sainte-Palaye, Jean-Baptiste de, 1875-1882. Dictionnaire historique de l'ancien langage françois, Niort Paris, 10 vol.

- Laborde = Laborde, Léon de, 1872. Glossaire français du moyen âge, à l'usage de l'archéologue et de l'amateur des arts. Paris.
- Långfors = Långfors, Arthur, s. d. [1917]. Les incipit des poèmes français antérieurs au XVI^e siècle. Répertoire bibliographique, Paris, Champion.
- Meunier, Francis, 1857. Essai sur la vie et les ouvrages de Nicole Oresme, Paris.
- Raynaud, Gaston, 1884. *Bibliographie des chansonniers français* des XIII^e et XIV^e siècles, Paris, Vieweg, 2 vol.
- Ringenbach, Jean-Loup, 2003. «Bibliographie des sources de Frédéric Godefroy», in: Duval, Frédéric (ed.), Frédéric Godefroy. Actes du X^e colloque international sur le moyen français organisé à Metz du 12 au 14 juin 2002, Paris, École des Chartes, 191-206.
- Ringenbach, Jean-Loup, 2010. «La Bibliographie du Dictionnaire de Godefroy», in: Actes du XXVe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Innsbruck, 3-8 septembre 2007, Berlin/New York, De Gruyter, tome VI, 321-328.
- Stein, Henri, 1907. Bibliographie générale des cartulaires français ou relatifs à l'histoire de France, Paris, Picard.
- TLF = Imbs, Paul, et al. (ed.), 1971-1994. *Trésor de la langue française*. *Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*, Paris, 16 vol.